

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queens Park
Toronto ON M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires
Directrice, Direction des écoles provinciales

EXPÉDITRICE : Marg Connor
Directrice
Direction du milieu d'apprentissage

DATE : 8 décembre 2011

OBJET : **Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles (NPP 150)**
Soutien à la mise en œuvre, formation du personnel enseignant des écoles secondaires et financement associé

La présente note vise à attirer votre attention sur la formation destinée aux enseignantes et enseignants des écoles secondaires et sur le financement associé, en vue de vous aider à mettre en œuvre la Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles (NPP 150). Veuillez y répondre avant le 21 décembre 2011.

Comme vous le savez, la Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles a été publiée le 15 janvier 2010 et est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2011. À la suite de cette publication, le Ministère a dispensé une formation à des équipes de direction d'école en janvier et février 2010. Un financement et des ressources ont également été fournis pour former les directrices et les directeurs de chaque école élémentaire et secondaire.

En novembre et décembre 2010 et en janvier 2011, le personnel du Ministère a assuré la formation des équipes du personnel enseignant au palier élémentaire dans toute la province, et a établi des relations entre les exigences prévues par la Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles et le curriculum du palier élémentaire. Un financement et des ressources ont également été fournis pour former le personnel enseignant au palier élémentaire de chaque école.

Les séances de formation que le Ministère destine au personnel enseignant au palier secondaire seront dispensées aux équipes des conseils scolaires en janvier et février 2012. Cette possibilité de perfectionnement du personnel mettra l'accent sur l'établissement de relations et le renforcement des connaissances, des compétences et des attitudes à l'égard de l'alimentation saine qui sont développées dans le curriculum de l'Ontario. Cette formation met à profit la formation déjà dispensée aux directions d'écoles et au personnel enseignant au palier élémentaire.

À l'occasion de cette formation, le Ministère recueillera vos commentaires sur la version préliminaire du guide intitulé *Politique ontarienne concernant les aliments et les boissons dans les écoles – Guide de ressources pour les enseignantes et enseignants du secondaire* qui vous sera présenté

pendant les séances. Votre avis nous est précieux, et il nous donnera des indications sur les modifications à apporter à cette ressource lors de l'élaboration de sa version finale.

Pour cette formation, chaque administration scolaire provinciale est invitée à se faire représenter par une (1) personne et chaque conseil scolaire est invité à se faire représenter par un maximum de sept (7) personnes. Une équipe de sept membres devrait être composée des personnes suivantes :

- Personnel enseignant au palier secondaire (représentant les champs d'études suivants : éducation physique et santé, hôtellerie et tourisme, et sciences familiales).
- Personne(s) représentant le conseil (directrice ou directeur/agente ou agent de supervision/consultante ou consultant/coordonnatrice ou coordonnateur/représentant(e) de la direction d'école).

Les conseils de langue anglaise sont invités à participer à une séance de formation dans leur région selon l'horaire suivant :

Région	Date
Thunder Bay	17 janvier 2012
Dryden	18 janvier 2012
Sudbury	24 janvier 2012
North Bay	25 janvier 2012
Kingston	31 janvier 2012
Ottawa	1 ^{er} février 2012
London	7 février 2012
Ancaster	8 février 2012
Barrie	14 février 2012
Région de Toronto	15 février 2012

Une séance en français aura lieu à Toronto, le 22 février 2012, à l'intention des conseils de langue française.

Les coûts engagés par les conseils pour assister aux séances de formation seront remboursés selon les lignes directrices du Ministère.

Veuillez transmettre le nom des personnes qui représenteront votre conseil scolaire à Eva Silva, analyste principale des politiques, à l'adresse Eva.Silva@ontario.ca ou en appelant le 416 325-4753 au plus tard le 21 décembre 2011. Eva sera en mesure de confirmer les détails de la formation.

Tel qu'annoncé le 31 mars dans la note de service intitulée **Financement pour 2011-2012 en plus des subventions pour les besoins des élèves (2011 : B4)**, les conseils scolaires/administrations scolaires recevront un financement provincial de 700 000 dollars au titre de la formation du reste du personnel enseignant du palier secondaire sur la Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles.

Les conseils seront chargés d'organiser et de dispenser la formation relative à la Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles aux enseignantes et enseignants du secondaire n'ayant pas reçu de formation dans le cadre des séances régionales (un enseignant ou équivalent, p. ex. un enseignant suit une formation de six heures, ou deux enseignants suivent une formation de trois heures), et ce, pour chaque école secondaire d'ici à juin 2012.

Un gabarit pour entente de projet indiquant le financement total alloué à votre conseil/administration scolaire vous sera communiqué prochainement. Le Ministère commencera à octroyer ces fonds après avoir reçu le gabarit pour entente de projet dûment signé.

Je vous remercie des efforts soutenus que vous déployez pour que les élèves mènent une vie saine et active.

Sincèrement,

Original signé par Marg Connor

Marg Connor
Directrice

c.c. Chefs des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation.